

DELIBERATION DD2023_174

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 15 décembre 2023

LE 21 décembre 2023, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de
M. Jacques AUZOU

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	62
Votants	75
Pouvoirs	13

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

ACQUISITION MAISON 33 RUE ALPHÉE MAZIÉRAS - PÉRIGUEUX

PRESENTS :

M. AUDI, M. AUZOU, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COUNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADIS, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M. DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, M. DUCENE, Mme ROUX, M. PERPEROT, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS, M. PIERRE NADAL, M. CHANSARD, M. BELLOTEAU, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. DELCROS, Mme FRANCESINI, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. VADILLO, M. CHANTEGREIL, Mme MOULHARAT, M. PERIER, Mme MONTEIL-MAYAUD

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme DRUILLOLE, M. LARENAUDIE, M. TALLET, M. MALLET, Mme LUMELLO, Mme DOAT, Mme FAVARD, Mme LANDON

POUVOIR(S) :

M. COLBAC donne pouvoir à Mme SALOMON
M. RATIER donne pouvoir à M. PARVAUD
Mme TOURNIER donne pouvoir à M. LECOMTE
Mme ARNAUD donne pouvoir à M. BIDAUD
M. JAUBERTIE donne pouvoir à M. NOYER
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à M. DENIS
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. CIPIERRE
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. LAGUIONIE
M. CADET donne pouvoir à M. SUDREAU
M. LAVITOLA donne pouvoir à Mme MARCHAND
Mme DUVERNEUIL donne pouvoir à M. BARROUX
Mme REYS donne pouvoir à M. VADILLO
Mme CHERBERO donne pouvoir à M. MARSAC

ACQUISITION MAISON 33 RUE ALPHÉE MAZIÉRAS - PÉRIGUEUX

Vu le code général des collectivités territoriales.

Considérant que dans le cadre du projet d'aménagement du nouveau quartier d'affaires et du centre opérationnel de la mobilité, le Grand Périgueux a pour objectif d'acquérir le foncier nécessaire à cette opération.

Que la requalification de ce site nécessite l'acquisition de biens par voie de préemption ou amiable.

Que suite à une veille foncière sur ce secteur de projet, une opportunité d'acquisition pour la maison située 33 rue Alphée Maziéras à Périgueux appartenant aux Consorts TARONDEAU est apparue. Le Grand Périgueux a fait savoir aux propriétaires, par courrier en date du 1^{er} août 2023, son intention d'acquérir le bien en question pour un montant de 200 000 €.

Que madame MAIRE, représentante des consorts TARONDEAU, nous a fait connaître par le biais de sa notaire Maître Claudia MEDEIROS, son accord.

Il s'agit donc d'une acquisition amiable.

Considérant que le 25 juillet 2023 le Grand Périgueux a saisi le service des Domaines afin d'établir la valeur vénale de la maison. L'estimation rendue le 22 septembre 2023 s'est révélée supérieure à la proposition. La proposition inférieure au prix des domaines se justifie par les frais inhérents au projet qui seront à la charge de la collectivité.



Que les parcelles faisant l'objet du projet d'acquisition cadastrées AO 303, AO 305 et AO 505, ont respectivement pour superficie, 3m², 200 m² et 1 070 m² ; soit une superficie totale de 1 273 m².



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide d'acquérir les parcelles cadastrées AO 303, AO 305 et AO 505 sur la commune de Périgueux ;
- de valider le prix d'acquisition pour un montant de 200 000 € TTC ;
- d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents liés à cette acquisition ;
- de désigner Maître Claudia MEDEIROS, notaire vendeurs, pour la rédaction de l'acte authentique et de tous les autres documents nécessaires ;
- Autorise le Président à signer l'ensemble des documents liés à cette acquisition.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 16/01/2024	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 16/01/2024	Périgueux, le 16/01/2024
	Le Président, Jacques AUZOU

Le Président,
Jacques AUZOU